



Paris, le 9 avril 2020

**Questions relatives à la situation liée à l'épidémie de coronavirus Covid-19
à l'attention de DASTRI**

COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET DU EN
INTRODUCTION,
DEVELOPPEMENT
DURABLE

GROUPE D'ETUDES
« ECONOMIE CIRCULAIRE »

1. Quelles principales difficultés rencontrez-vous pendant cette période de crise sanitaire ?

En introduction et pour mémoire, DASTRI est la seule filière REP ayant maintenu une continuité de service à 100%. Elle remplit entièrement sa mission de santé publique même en cette période de crise sanitaire. Les pharmacies sont approvisionnées en boîtes pour objets perforants (Boîtes à aiguilles DASTRI) ; Et les DASRI perforants déposés par les patients en pharmacie sont collectés selon la fréquence imposée par le code de la santé. Les indicateurs de suivi de la filière montrent une légère inflexion de la commande de boîtes DASTRI en début de crise sanitaire et une stabilité à date des quantités collectées. Les déchets sont par ailleurs éliminés de manière sécurisée par incinération ou pré-traitement par broyage et désinfection conformément aux dispositions du code de la santé.

Principales difficultés rencontrées :

- Des ruptures d'approvisionnements concernant certaines références de boîtes DASTRI en début de crise (2L fabriquées en Italie). Report des commandes sur d'autres références, DASTRI ayant fait le choix de diversifier ses sources d'approvisionnement. Levées depuis le 23 mars 2020
- Des retards de distribution des boîtes DASTRI en pharmacies dus à des mesures de priorisation en faveur de médicaments mises en œuvre par le dépositaire pharmaceutique en charge de cette distribution. Difficulté aujourd'hui levée grâce notamment à des évolutions de consignes limitant le temps passé en pharmacie et le nombre de contacts pour limiter également le risque de propagation du virus (suspension de la signature des terminaux mobiles et des bons de livraison)
- Une pénurie de gel hydro-alcoolique et de masques de protection pour les chauffeurs de la filière de collecte considérés par ailleurs comme non concernés par le port de ce type d'équipement. Difficulté aujourd'hui levée. DASTRI a coordonné l'achat de gel et de masques pour la filière.
- Une absence de canal privilégié de diffusion de l'information qui nous aurait permis d'anticiper certaines mesures. Le confinement en chambre des résidents en EHPAD

a eu pour conséquence de créer une tension sur la production de caisses cartons NFX 30 507. Nos boîtes normées ISO 23907 mises à disposition des patients auraient pu être stockées en pharmacie et transportées sans être suremballée en caisses cartons NFX 30 507 au regard de leur conformité à la réglementation ADR. Nos caisses cartons auraient de ce fait pu être réaffectées aux établissements en ayant le plus besoin. Par ailleurs DASTRI a également répondu favorablement à l'appel aux dons d'hôpitaux franciliens en sacs pour DASRI mous après avoir notamment été interpellé par des collectivités et leurs représentants, concernant la présence de masques, blouses et gants en quantité significative et en vrac dans les centres de tri.

- L'absence de coordination des acteurs du déchet par les services de l'État ont induit des réponses individuelles aux difficultés rencontrées. Nous avons ainsi été sollicités en ordre dispersé par différents acteurs (AMF, ARS, HCSP...), le plus souvent sur des sujets identiques. La mise en place d'une cellule de crise associant des représentants de l'ensemble des acteurs concernés aurait été souhaitable. Par ailleurs il serait temps de considérer que la chaîne de collecte et de traitement des déchets est une composante de la chaîne sanitaire !

Quelques exemples concrets d'adaptation permettant de maintenir l'activité tout en protégeant les collaborateurs de la filière :

- *Fermeture des déchetteries au public pour enrayer la propagation du Covid-19, DASTRI propose l'évacuation des DASRI PAT des collectivités sur demande ;*
- *Patients éloignés du réseau de collecte des DASRI ; DASTRI assure la continuité du service grâce aux collectes mobiles dans les départements de l'Ain et de la Savoie.*
- Une divergence de doctrine tant au plan national que régional impliquant pour l'EO de définir sa propre doctrine. Recommandations divergentes concernant le port de masque pour les opérateurs de collecte de DASRI. Or les chauffeurs multiplient les contacts avec d'autres personnes (potentiellement infectées i.e contexte de la pharmacie) au cours de leur journée de travail et ne bénéficient pas d'un accès séparé pour accéder aux cartons DASTRI (ils doivent patienter dans le flux de la patientèle). L'éco-organisme a ainsi pris l'initiative de coordonner l'achat de gel et de masques pour les opérateurs de collecte de la filière en rupture de stock et sans solution d'approvisionnement, et dont les chauffeurs auraient pu faire valoir leur droit de retrait. En complément, certaines ARS ont prélevé sur leurs stocks stratégiques pour approvisionner en masques les opérateurs de collecte de DASRI.

2. Comment la crise sanitaire actuelle affecte-t-elle la collecte et le traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (DASRI) perforants ? Dans quelles proportions ? Quelles sont les conséquences et les difficultés qui en découlent ?

En dehors des difficultés citées en réponse à la question précédente, se pose la question des dispositifs médicaux complexes associant perforant, carte électronique et piles.

L'adoption de la loi relative à la lutte anti-gaspillage et à l'économie circulaire concomitante à l'urgence sanitaire a conduit au report des travaux réglementaires relatifs à ces dispositifs médicaux qui pourront, selon son article 62, relever, soit de la filière DASRI (circuit de collecte en pharmacies), soit de la filière DEEE (circuit de collecte en grande distribution). Ces éléments méritent d'être rapidement clarifiés dans la mesure où l'agrément de l'éco-organisme DASTRI, le barème des contributions afférentes et le schéma opérationnel de prise en charge en dépendent.

Qui plus est, les conditions d'application de cet article nous interrogent sur différents aspects et notamment sur le risque d'accident lié à la présence de DASRI perforants dans les points de collecte relevant de la filière DEEE dont, en tout état de cause, DASTRI ne saurait être tenu pour responsable (Cf. [Observations en PJ](#)).

Enfin la situation de crise à laquelle nous sommes confrontés fait émerger la problématique de la continuité de service aux patients, les officines étant considérées comme service essentiel elles font partie des rares commerces accessibles à la population. Faute de solution et confrontés à une situation de confinement rendue plus difficile au regard de l'exiguïté de certains appartements en particulier en milieu ultra-urbain, les patients pourraient être tentés de se débarrasser de leurs déchets dans le circuit des déchets ménagers exposant ainsi les agents à des risques d'accidents d'exposition au sang, surenchérissant sur la crise sanitaire.

3. Quelles mesures ont été mises en place pour assurer la sécurité de vos personnels ? Avez-vous pris des dispositions spécifiques visant la collecte et le traitement des équipements de protection individuels usagés éventuellement utilisés par les salariés dans votre secteur ?

- Risque de propagation du virus : DASTRI fait évoluer ses consignes concernant la signature des terminaux mobiles, des bons de livraison et des bordereaux de suivi des déchets i.e suspension pour éviter les contacts /remplacée par signature chauffeur
- Protection des collaborateurs de la filière :
 - Placement de l'ensemble des collaborateurs de l'éco-organisme en télétravail à compter du lundi 16 mars 2020 et remise d'un stock de masques et de l'ensemble du

matériel nécessaire à l'exécution des missions des salariés

- Achat aux frais de l'éco-organisme, pour faire face à l'urgence, de masques non normés réutilisables et de gel hydro-alcoolique destinés aux chauffeurs des prestataires de collecte des DASRI des patients en pharmacie. Puis achat coordonné de 6000 masques sur le site mis en place par le gouvernement (stopcovid19.fr) & inscription sur la plateforme AFNOR qui met en relation les fabricants de « masques barrières » et les demandeurs (particuliers et travailleurs).

Par ailleurs, DASTRI est allé au-delà de ses missions pour répondre à la demande d'établissements hospitaliers franciliens et à celle de collectivités locales concernant l'élimination de DASRI mous.

Don de sacs DASRI aux établissements hospitaliers franciliens en ayant fait la demande afin d'éviter l'élimination de masques gants blouses en vrac dans le circuit d'élimination des déchets ménagers signalés par des collectivités ou leur représentant (Cf. mail AMF)

Risques sanitaires et psycho émotionnels auxquels étaient confrontés les agents de collecte et de tri des Déchets ménagers // Pénurie de sacs en établissements hospitaliers.

4. Quelles mesures de communication et d'information avez-vous mis en place ?

- Diffusion de messages sur les **réseaux-sociaux** pour relai des informations
Cf Annexe n°2
- **Réalisation et diffusion de fiches pratiques** des mesures de protections à mettre en place envoyées aux chauffeurs et aux pharmaciens. *Cf Annexe n°3*
- **Rédaction de courriers** permettant aux autorités d'être informés de la situation de la filière *Cf Annexe n°4*
- **Mise en place d'une cellule de crise** réunissant l'ensemble des opérateurs prestataires de l'EO afin d'identifier les difficultés et les solutions à mettre en œuvre. *Cf Annexe n°5*
- **Organisation à notre initiative de points de situation** avec nos ministères de tutelle *Cf Annexe n°6*

5. Quelles mesures urgentes attendez-vous en priorité ?

- Inscription des opérateurs de collecte de DASRI sur la liste des personnels prioritaires dans l'accès aux masques de protection (en tant que « salariés mobilisés ») ;
- Mise en place d'une cellule de coordination concernant les déchets permettant un alignement de la doctrine ;
- Mise en place d'un canal de communication privilégié permettant à l'EO d'être informé et d'anticiper les décisions des ministres de la santé et de l'environnement ;
- Reprise des concertations concernant la définition d'un circuit de collecte adapté et sécurisé pour les dispositifs médicaux complexes tel que prévu dans la loi AGECE

6. Quels investissements / axes seront selon vous à prioriser en ce qui concerne votre secteur dans le cadre du futur plan de relance ?

L'éco-organisme n'ayant pas été impacté défavorablement par la situation de crise sanitaire, ce type d'action ne s'impose pas.

7. Des échanges spécifiques et/ou des procédures particulières ont-ils été mis en place avec les collectivités territoriales dans le contexte de crise sanitaire actuel ? et avec le ministère de la transition écologique et solidaire ?

Comme déjà évoqué, c'est à notre initiative que des échanges ont eu lieu avec les ministères signataires de notre agrément. Concernant les collectivités territoriales, nous avons été sollicités en ordre dispersé par les collectivités individuellement ou leurs représentants. Et avons diffusé sous forme de courrier et de *posts* sur les réseaux sociaux les informations les concernant. *Cf Annexe n°7*

L'AMF n'a pas hésité à nous solliciter pour relayer les consignes de gestion des DASRI mous (hors périmètre filière) auprès des professionnels de santé (hors périmètre filière également) ce que nous avons fait en relayant cette demande auprès des ARS. *Cf. Annexe n°8*

Liste des annexes

Annexe n°1 : Observation collecte DM Complexes

Annexe n°2 : Exemple de *posts* Facebook & Twitter

Annexe n°3 : Exemple de Fiche destinée aux opérateurs de collecte et de traitement.

Annexe n°4 : Courrier type envoyé aux ARS

Annexe n°5 : Exemple de compte-rendu de réunion // cellule de crise prestataires de collecte

Annexe n°6 : Exemple de compte-rendu de réunion // point de situation DGS/DGPR

Annexe n°7 : Exemple de courrier collectivités

Annexe n°8 : Courriel AMF & Courrier de réponse ARS Normandie